



CTB

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Branche Eau قطاع الماء

RAPPORT DES RESULTATS 2016

APPUI AU PROGRAMME NATIONAL D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE (APNA) MOR1104111



ACRONYMES	3
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.1 FICHE D'INTERVENTION	4
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE	5
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE	5
1.3.1 <i>Pertinence</i>	5
1.3.1 <i>Efficacité</i>	6
1.3.2 <i>Efficiéce</i>	6
1.3.3 <i>Durabilité potentielle</i>	7
1.4 CONCLUSIONS.....	7
2 MONITORING DES RESULTATS	9
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	9
2.1.1 <i>Contexte général</i>	9
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	9
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	10
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	13
2.2.2 <i>Impact potentiel</i>	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	15
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	15
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	16
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	17
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	17
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	17
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	18
2.5 THEMES TRANSVERSAUX	20
2.5.1 <i>Genre</i>	20
2.5.2 <i>Environnement</i>	22
2.6 GESTION DES RISQUES	23
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	24
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	24
3.2 RECOMMANDATIONS	25
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES	26
4 ANNEXES	28
4.1 CRITERES DE QUALITE	28
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	31
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR.....	32
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS.....	33
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	34
4.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	35

Acronymes

ABH	Agences de Bassins Hydrauliques
AFD	Agence Française de Développement
AJ	Assistant Junior
APNA	Appui au Programme National d'Assainissement liquide
AT/COM	Assistance Technique d'Appui à la Communication
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
AT/MO	Assistance Technique d'Appui à la Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
AT/OPC	Assistance Technique Ordonnancement Planification Coordination
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BLS	Base Line Study (Etude de référence)
GBS	Gender Budget Scan
CGD	Convention de Gestion Déléguée
CS	Convention Spécifique
CSEC	Conseil Economique Social et Environnemental
CTTE/G	Conseiller Technique Thématique Environnement/Genre
DAE	Direction Assainissement et Environnement, ONEE BE
DCC	Direction Coopération et Communication, ONEE BE
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DFI	Direction Financière, ONEE BE
EIE	Etude d'Impact Environnemental
EUR	Euros
FIV	Facilité d'Investissement pour le Voisinage de l'UE
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
MA ONCA	Ministère de l'Agriculture Office National du Conseil Agricole
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
MDCE	Ministère Délégué chargé de l'Eau
M&E	Monitoring et Evaluation
MoU	Memorandum of Understanding (Lettre d'entente)
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ONEE BO	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable Branche Eau
ORMVA	Office Régional de la mise en valeur agricole
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNA	Programme National d'Assainissement liquide
PNAR	Programme National d'Assainissement liquide en milieu Rural
PNDR	Plan National de Développement Rural
PPE	Participation au Premier Etablissement
RAF	Responsable Administratif et Financier
SP	Station de Pompage
STEP	Station d'Épuration
TDR	Termes de Références
UE	Union Européenne

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui au Programme National d'Assainissement Liquide (APNA)
Code de l'intervention	MOR 11 041 11
Localisation	MAROC
Budget total	23 millions EUR
Institution partenaire	ONEE Branche Eau (ONEE BO)
Date de début de la Convention spécifique	23/12/2011
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	72 mois pour l'exécution (84 mois à partir de la signature de la CS)
Date prévue de fin d'exécution	01/12/2017
Date de fin de la Convention spécifique	01/12/2018
Groupes cibles	Population des centres APNA
Impact¹	Les ressources en eau sont gérées de manière plus intégrée et durable, avec un impact positif sur l'environnement et les conditions de vie des populations
Outcome	L'assainissement liquide des centres ciblés est assuré de manière durable, soutenu par les populations, sensibles aux valeurs de l'assainissement liquide
Outputs	R1. L'assainissement liquide des centres concernés par le programme belge est assuré.
	R2. Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont sensibilisées à l'importance de l'assainissement liquide et au respect de l'environnement.
Année couverte par le rapport	2016

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté
Rapport des résultats

1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2016
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2016)		
Total	23 000 000,00	2015 : 5.602.802,87	7 532 831,72	2 044 831,37	91%
		2014 : 4.554.321,78			
		2013 : 456.729,81			
		2012 : 58.482,45			
		2011 : 2.750.000,00			
Output 1 (R1)	19 738 000,00	2015 : 5.000.000,00	7 000 000,00	988 000,00	95%
		2014 : 4.000.000,00			
		2013 : 0,00			
		2012 : 0,00			
		2011 : 2.750.000,00			
Output 2 (R2)	3 262 000,00	2014 : 602.802,87	532 831,72	1 056 831,37	68%
		2014 : 554.321,78			
		2013 : 456.729,81			
		2012 : 58.482,45			
		2011 : 0,00			

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

L'intervention APNA s'aligne pleinement sur les stratégies et politiques de l'aide au développement belge et du gouvernement marocain. De même que le projet s'inscrit parfaitement dans le cadre du programme national d'assainissement liquide (PNA).

Quant à la pertinence de l'approche, il faut remarquer que toutes les parties prenantes, des bénéficiaires directs du Programme jusqu'aux parties concernées dans sa formulation, son financement et sa mise en œuvre, reconnaissent la pertinence et sont conscientes de l'importance de l'approche intégrée : ingénierie de travaux (infrastructure) associée à l'intermédiation sociale (communication/sensibilisation)².

²Cf. Rapport d'évaluation à mi-parcours APNA (janvier 2016)
Rapport des résultats

1.3.1 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Au terme du projet, il est attendu que les centres cibles soient dotés d'infrastructures durables d'assainissement liquide et que la population soit en mesure de se raccorder au réseau pour en bénéficier tout en étant sensibilisée aux valeurs de l'environnement et du développement durable.

L'état d'avancement des travaux à fin décembre 2016 s'élève à 70% pour les 10 centres belges (contre 50% en 2015). L'achèvement des travaux pour presque tous les centres est prévue pour fin 2017 (ou au plus tard au 1^{er} trimestre 2018).

Le taux de réalisation des actions de communication (interne et externe) est de l'ordre de 58% à fin 2016, contre 43% en 2015. Ces actions de communication ont pour objectif de sensibiliser progressivement les populations de l'ensemble des 33 centres dans lesquels l'intervention de l'APNA est effective. La sensibilisation se fait au fur et à mesure du degré d'avancement des travaux.

Pour l'année 2017, et dans la continuité des efforts qui ont été déployés jusqu'à aujourd'hui pour atteindre toutes les cibles de la stratégie de communication APNA, l'effort sera concentré sur les actions de sensibilisation des nouveaux raccordés qui en constituent le cœur de cibles. L'objectif final est que ces nouveaux raccordés paient leur première redevance de raccordement, en toute connaissance de cause. Le taux de raccordement (en comparaison avec ce que l'ONEE obtenait dans les centres, avant la mise en place d'une stratégie de communication, reste l'indicateur principal de la réussite de la démarche.

1.3.2 Efficience

	Performance
Efficience	B

Le principe de mutualisation de l'assistance technique (MO/COM), qui est l'aspect innovant du projet, répond en partie à la question de l'efficience. Cette mutualisation entre les résultats 1 et 2, permet de gagner en efficacité et en économie des coûts de gestion.

Au terme de l'année 2016, le taux d'engagement global du projet est de 91% (94% pour le budget en NEX (R1) et 68% pour le budget en Régie (R2). Alors que le taux de décaissement a atteint 68% pour le R1 et 58% pour le R2.

Un réaménagement entre les lignes budgétaires du R2 a été réalisé pour permettre la continuité des activités de communication jusqu'à fin mars 2018 en vue d'atteindre les résultats attendus du projet.

De même qu'un redéploiement des effectifs est en cours d'étude pour optimiser l'utilisation des ressources.

1.3.3 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	A

L'assainissement fait partie intégrante des métiers de l'ONEE, Branche Eau. Ce dernier est un des principaux opérateurs du programme PNA. L'Office gère actuellement plusieurs centres et dispose d'un grand parc de STEP.

Une attention particulière doit être accordée à la rentabilité financière de certains projets (Prix de Revient Dynamique élevé). Le taux de raccordement, en comparaison avec ce que l'ONEE obtenait dans les centres avant la mise en place d'une stratégie de communication, reste l'indicateur principal de la réussite de la démarche.

La durabilité du Projet APNA repose sur l'appropriation de l'approche intégrée et des activités de communication par l'ONEE et la poursuite, voire la duplication, de la modélisation de la démarche stratégique et opérationnelle des actions de communication vers d'autres centres (hors-APNA).


La signature des conventions de partenariat pour la 2^{ème} phase du PNA (PNA2) a eu lieu en Novembre 2016, avec l'appui du consortium des bailleurs de fonds européens (AFD, KFW, BEI, UE) avec intégration de la composante communication dans l'accompagnement des projets d'assainissement liquide sur une trentaine de nouveaux centres appelés à être gérés par l'ONEE Branche Eau.

Les modalités, les structures et moyens de mise en œuvre du PNA2 sont en cours de discussion entre l'ONEE et l'AFD en tant que chef de file des autres bailleurs de Fonds européens, avec des réflexions sur la reconduction des équipes actuelles ainsi que le renforcement du rôle des cellules de communication régionales. En attendant, une attention particulière est réservée à l'aboutissement de la démarche APNA, à la capitalisation de ses acquis et des leçons tirées.

1.4 Conclusions

- Résultat 1 : La mise en œuvre du programme belge est en bonne voie. A fin décembre 2016, le taux de déboursement global du projet est de 95%, alors que l'état d'avancement des travaux s'élève à 70% pour les 10 centres à financement belge. L'achèvement des travaux pour tous les centres est prévu pour fin 2017.
- Résultat 2 : En 2016, les activités de communication ont été poursuivies et déployées normalement dans la plupart des centres des différentes zones d'intervention, malgré le turn-over qui a marqué le pilotage du projet. Le taux de réalisation des actions de communication (interne et externe) a atteint 58% à fin décembre 2016, contre 43% en 2015. Ces actions de communication ont pour objectif de sensibiliser progressivement les populations de 33 centres sur lesquels intervient effectivement le programme APNA. La sensibilisation se fait proportionnellement au degré d'avancement des travaux.
- Pour la période restante du Projet, l'accent sera mis sur la sensibilisation de la cible des nouveaux raccordés en vue d'assurer leur adhésion au projets réalisés.

- Une démarche de capitalisation des résultats du projet est d'ores et déjà initiée, avec un accent sur la valorisation des évolutions et des changements, ainsi que sur la perception de l'impact du projet à l'égard des connaissances et pratiques des bénéficiaires.
- Après une longue période de turn-over au sein du pilotage du projet, la nouvelle responsable nationale et le coresponsable du projet ont été désignés en décembre 2016.
- D'importants efforts sont cependant attendus en 2017 pour la finalisation de la stratégie de communication, la création de guides pratiques de communication destinés aux différents acteurs, aux différentes phases des travaux, la mise en œuvre du plan de renforcement des compétences des acteurs clés de l'APNA et la capitalisation et visibilité des résultats du projet.

Fonctionnaire exécution nationale ³	Fonctionnaire exécution CTB ⁴
	<p>Jamal OUCHKER</p>  <p>Jamal OUCHKER Coresponsable Projet APNA-CTB /MOR 1104111 ONEE Branche Eau-Rabat</p>

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

2 Monitoring des résultats⁵

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

- Le Maroc a connu l'organisation des élections législatives en octobre 2016. Toutefois, cette échéance électorale nationale n'a pas eu d'effet direct sur le déroulement normal des actions de communication et de sensibilisation au niveau des centres APNA (mis à part une trêve de quelques jours pendant la campagne électorale, qui a été prise en compte dans la planification des activités).
- La loi 36.15 sur l'eau a été publiée dans le bulletin officiel N°6494 en août 2016. Ce nouveau cadre juridique a instauré les bases pour la valorisation des eaux non conventionnelles : les eaux usées épurées, les eaux pluviales et le dessalement de l'eau de mer.
- Cette année a connu un événement international, la COP22 à Marrakech. La COP22a constitué un catalyseur pour la société civile et acteurs institutionnels et a permis de renforcer la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques et l'établissement de partenariats sur de nouveaux projets innovants dans les domaines ayant un impact d'atténuation ou d'adaptation aux effets de ce phénomène dans une optique de réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Lors de cette manifestation, le Maroc a plaidé pour une gestion rationnelle et durable des ressources en eaux et a réussi plus ou moins de placer l'Eau dans les débats sur le changement climatique.
- Lors de la COP22 a eu lieu la signature de conventions de partenariat portant sur le PNA 2, entre l'ONEE d'un côté, et l'AFD, BEI et la KfW de l'autre.

2.1.2 Contexte institutionnel

▪ La coordination des activités communication du projet a connu des changements et un turn-over au niveau de sa Direction au cours de cette année 2016.

Après une période d'intérim de 6 mois, le recrutement d'une Assistante Technique nationale-Cheffe de projet au cours du 2^{ème} trimestre a été interrompu en septembre 2016, pour enfin se terminer par la désignation d'un ATN Coresponsable du projet à partir d'octobre 2016.

Au niveau de la DCC/ONEE, et après le départ en retraite de l'ancien responsable national, un point focal au niveau de cette direction a assuré l'intérim jusqu'à la désignation depuis décembre 2016 de la nouvelle responsable nationale du projet.

⁵L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté
Rapport des résultats

Il est importe de signaler à ce titre, que la Direction de la Communication et de la Coopération a connu une restructuration interne après la nomination de la Directrice et de nouveaux postes de responsabilité interne dont le service sensibilisation, partenaire direct du projet.

- L'année 2016 a aussi été marquée par la tenue d'un comité des partenaires (COMPAR) maroco-belge le 14 octobre 2016 au Ministère des affaires étrangères, pour discuter la question de la coupe budgétaire sur le PIC 2010-2013 décidée par le Ministère de la coopération au développement belge. L'ONEE Branche Eau a été représentée dans ce comité par la Direction Financière, la Direction de la Communication et de la Coopération et la Division de l'Assainissement et Environnement. L'ONEE a fermement et unanimement rejeté cette coupe sur le Budget du Projet APNA, qui est dans une phase cruciale de sa mise en œuvre, et qui affecterait de manière directe l'atteinte des résultats attendus de ce projet et la crédibilité de tous les partenaires nationaux et internationaux impliqués dans ce programme national.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

a) La réforme des marchés publics marocains

- Dans le cadre de la réforme des textes régissant la passation et l'exécution des marchés publics (code des marchés publics janvier 2014). 2016 est marquée par l'entrée en vigueur de l'application du nouveau CCAG-T (Cahiers des clauses Administratives générales pour les marchés - Travaux). L'objectif principal de cette réforme est de garantir un meilleur équilibre des contrats, tout en assurant une meilleure maîtrise de l'exécution des travaux et de renforcer les droits et obligations des cocontractants, en préservant les intérêts de l'Administration et du secteur privé dans le cadre d'un partenariat équilibré en vue d'assurer des prestations de meilleure qualité et dans les délais requis.
- Le nouveau CCAG-T tend à simplifier les procédures d'exécution des marchés par l'assouplissement et la clarification de certaines clauses qui donnaient lieu à des interprétations erronées et parfois divergentes ainsi qu'à la réduction de délais de notification de certains actes de gestion.
- Les principaux apports du nouveau CCAG-T se résument comme suit :
 - ✓ Extension du champ d'application du présent CCAG-T aux marchés de travaux conclus par les Collectivités territoriales, les Etablissements Publics soumis au nouveau décret relatif aux marchés publics
 - ✓ Renforcement des voies de règlement des litiges et différends par l'introduction de nouveaux mécanismes relatifs à la médiation et à l'arbitrage ;
 - ✓ Mise en application du principe d'octroi des avances dans les marchés publics ;
 - ✓ Ajout d'articles spécifiques relatifs à la protection de l'environnement et à la gestion des déchets de chantier ;

- ✓ Ajout de nouvelles dispositions relatives à la restitution de la retenue de garantie et du cautionnement définitif Clarification des cas pouvant donner lieu à l'établissement d'avenants et des décisions de résiliations Réduction des délais de notification de certains actes de gestion

Le DAO-type (Dossier d'Appel d'Offres) Travaux CTB a été actualisé afin d'intégrer les modifications apportées au règlement des achats de l'ONEE-Branche Eau (entré en vigueur le 01/05/2016), du nouveau CCAG-T (entré en vigueur le 01/10/2016) ainsi que d'autres changements jugés pertinents.

b) Des changements relatifs aux marchés publics belges

Les directives européennes relatives aux marchés publics étant en train d'être transposées en droit belge, des changements sont :

1. Modification des seuils de publicité européenne

Pour les marchés lancés selon la législation belge, de nouveaux seuils de publicité dite « européenne » sont d'application, et ce, à partir du 1^{er} janvier 2016. Pour les marchés dont l'estimation s'élève aux seuils européens, les avis de marché doivent non seulement être publiés au **Moniteur belge** (Bulletin des Adjudications), mais également au **Journal officiel de l'Union européenne** (JOUE).

2. Demande d'ANO et mandats marchés en régie > 200.000 €

Pour les marchés lancés en régie, dont le montant d'attribution proposé dépasse 200.000 €, les demandes d'ANO et mandats ad hoc doivent être octroyés par le Conseil d'administration de la CTB (« CA »).

c) Les modalités d'exécution dans le projet APNA sont de deux types : l'exécution nationale (NEX) pour le Résultat 1 et la régie pour le Résultat 2.

1. Exécution Nationale :

En 2016, le monitoring du volet financier du projet a été poursuivi de manière régulière, en collaboration étroite avec la Direction financière de l'ONEE branche Eau (DFI), notamment par la mise à jour et l'utilisation de la matrice de suivi des engagements et décaissements.

A deux années avant la clôture de la convention spécifique (01/12/2018), le taux d'engagement du budget (R1), établi à fin décembre 2016, a atteint 95%, ce qui correspond à un montant total de 18,75 M. EURO. A noter qu'un 5^{ième} versement, d'un montant équivalent à 7 Millions d'EURO, a été effectué le 23 novembre 2016, et le reste à déboursier pour cette rubrique, avant la fin du projet, est de 988 000,00 EURO.

S'agissant du taux de décaissement enregistré à fin décembre 2016, il a atteint 58%, avec des prévisions d'augmentation notable en 2017 estimés à 98,5%.

A noter que selon le dernier rapport de l'AT MO, la fin des travaux pour tous les centres « financement belge » est prévue avant le dernier trimestre 2017 sauf pour le lot « STEP » du centre de Taghazout qui ne relève plus du financement belge (mais plutôt du cofinancement européen en conformité avec la démarche de mutualisation propre à l'APNA).

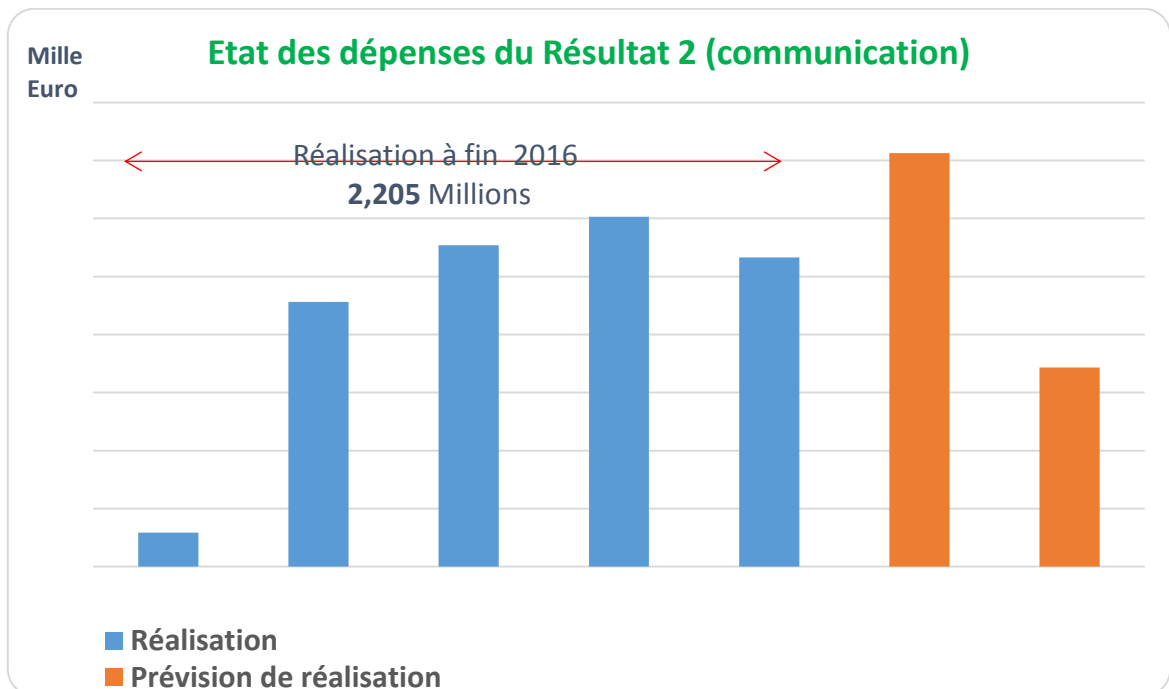
Régie:

Le mode régie, appliqué pour le résultat 2, facilite les dépenses de fonctionnement et des activités de communication.

A fin décembre 2016, le taux de décaissement pour cette rubrique a atteint 68%, soit 2,205 M.EURO, sachant qu'aucun marché n'a été attribué pendant cet exercice budgétaire.

Un réaménagement budgétaire a été effectué, en concertation avec la Direction du Projet (DCC) pour pouvoir continuer les activités d'animation terrain jusqu'au mois de mars 2018, vu que certaines lignes ont été dépassées et surtout la ligne « organisation et suivi des campagnes dans les centres ». Des arbitrages ont été nécessaires pour alimenter ces lignes déficitaires à partir d'autres lignes sous exploitées (Audit, Suivi-Evaluation, BSP,...) en prenant en compte les chantiers prioritaires pour la période résiduelle du projet. Cet Aménagement devrait être entériné par le prochain COPIL 11 prévu en Q1/2017.

En outre, un redéploiement des effectifs terrains est en cours d'étude pour optimiser l'utilisation des ressources.



2.1.4 Contexte HARMO

- La dynamique de mutualisation est en cours de consolidation aussi bien au niveau régional (les services commercial et exploitation) que central (DAE/DCC/DCM). En effet ces entités sont de plus en plus impliquées dans la gestion du projet.
- Un processus de capitalisation a été amorcé au niveau régional ainsi que l'échange et la confrontation des expériences par les équipes de projets et leurs partenaires locaux.

- L'équipe du Projet a été renforcée par l'appui d'une experte junior en communication/capitalisation de la CTB siège (Charline Cauchie). Elle a pris ses fonctions en octobre 2016 pour une durée d'une année et sera chargée entre autres, de contribuer à l'harmonisation des supports et outils de communication, mais surtout de produire un film et des outils de capitalisation des résultats du projet.
- Une étude « revue à mi-parcours » Programme National d'Assainissement liquide est en cours de réalisation en partenariat avec la DGCL et par le concours de la CTB, l'AFD et la KFW.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs⁶

L'étude de la ligne de base a été finalisée en décembre 2015 (voir annexe le nouveau cadre logique du projet). Pour l'Objectif global (Outcome), les valeurs des indicateurs au temps 0 du projet ainsi que les valeurs cibles finales ont été établis comme suit :

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année (2014)	Valeur année (2015)	Valeur année (2016)	Evolution 2015 / 2016	Valeur obtenue finale	VCible finale
TR - Taux de Raccordement à L'assainissement liquide	50%	59%	76% *	82%	+ 6 points	-	80%
TPPE - Taux de recouvrement de la PPE	0	-	**	-	-	-	100%
TRE - Taux de Rendement Epuratoire	-	-	***	-	-	-	70%

* Le TR est calculé à partir des données à fin juin 2016 fournies par le rapport semestriel AT/MO S2/2016.

** Pour le TPPE, les données seront fournies lors du prochain rapport en collaboration avec DCM (Direction commerciale et Marketing de l'ONEE).

*** Le TRE sera renseigné pour le prochain rapport dès l'entrée en exploitation des centres mis en service.

2.2.2 Impact potentiel

Pour compléter ces indicateurs quantitatifs de l'outcome par des indicateurs qualitatifs, les équipes du projet recueillent, dès à présent, des témoignages auprès des populations (documentées par des reportages vidéo) ayant bénéficié d'un accompagnement en communication et sensibilisation tout au long de cette année.

Ces retours évoquent un impact positif et concret de l'assainissement notamment:

- sur leur environnement (arrêt des rejets à ciel ouvert, amélioration des conditions hygiéniques des enfants et par ricochet les femmes) ;
- sur la qualité des produits agricoles et d'élevage qui auparavant étaient contaminées par les eaux usées ;
- la mobilisation au niveau local d'une nouvelle ressource hydrique non conventionnelle (possibilité de réutilisation des eaux épurées dans l'arrosage des espaces verts, etc.) ;
- l'initiation de cadres de partenariats institutionnels (Provinces, ABH, Communes, Ministère de l'agriculture, les eaux et forêts, Associations des usagers de l'eau, etc.) pour la réutilisation et la valorisation des produits et extrants des procédés d'épuration des eaux usées (eaux, boues, etc).

2.3 Performance de l'output 1⁷



Les valeurs des indicateurs pour l'output 1 (R1-travaux), sont renseignées sur la base des rapports semestriels de l'AT MO. A ce stade, et en se basant sur le rapport S1/2016, qui donne les chiffres jusqu'à fin 2015 (le rapport S2/2016 n'étant pas encore disponible). Le calcul de ces deux indicateurs selon les données fournies se présente comme suit :

2.3.1 Progrès des indicateurs

Résultats / indicateurs	Valeur de base	2013	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	Vobtenue finale	Vcible finale
TRR - Taux des Raccordements Réalisés par le Programme	0%	-	-	27,5 %	52%	+ 25 points	-	100 %
CMS - Capacité Nominale en EH des STEP Mises en Service	0	-	-	-	**	**	-	100.000

* Le **TRR** est calculé sur la base des boîtes de branchements réalisées/les nouveaux raccordés prévus par le programme.

** Les valeurs du **CMS** ne peuvent être calculées à ce stade vu que les 3 STEP réalisées (Ras El Ma, Zagoura, Drarga) ne sont pas encore mises en service.

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁸	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réaliser les études d'assainissement des centres		x		
Exécuter les travaux d'assainissement des centres		x		
Assurer le suivi des travaux d'assainissement des centres		x		

- A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'appui belge concerne 10 centres sur l'ensemble des 40 prévus par l'APNA (DR6 : Ras El Ma, Driouche, Midar, Ferkhana, El Aioune sidi Mellouk, Debdou /DR1 : Temsia, Drarga, Tlat lakhssas, Taghazout);

L'état d'avancement à fin Décembre 2016 se présente comme suit :

- Taux de réalisation physique des travaux : 70%;
- Taux d'engagement : 95%;
- Taux de décaissement : 58% (qui correspond à 11.5 M. EUR) ;

Il est important de distinguer 3 niveaux d'avancement des travaux des projets d'Assainissement Liquide :

- Cinq centres presque achevés (en cours d'achèvement) : Ras El ma, Debdou, Midar (DR6), Drarga (DR1), Tlat Lakhssas (DR1).
- Trois centres à mi-chemin (Travaux dépassant 50% au moins pour les lots « Réseaux » et « STEP »): El Aioune (90% Réseau, 70% STEP), Temsia (76% réseau, SP + CR 46%) et Ferkhana (Réseau 49 %, SP 60%);
- Deux centres accusant un retard d'exécution des travaux : Driouche (« STEP » : travaux en démarrage suite déblocage du problème de l'opposition sur le terrain, « Réseau » : 98%) et Taghazoute (marché attribué du lot « Réseau »).

Pour les lots « Electricité », 3 marchés ont été notifiés : Driouche, Tlat Lakhssas et Debdou; alors que les Lots « matériel d'exploitation » pour l'ensemble des centres belges relevant de la DR6 (FARKHANA, RAS EL MA, DEBDOU, MIDAR, DRIOUCH, EL AIOUNE) sont en phase de jugement.

Du fait du dépassement du montage budgétaire initial (Gap financier), les lots « électricité » et « matériel d'exploitation » de Tlat lakhssas et ligne électrique de Taghazout seront ré imputés sur le co-financement européen.

2.4 Performance de l'output 2

Les valeurs intermédiaires des indicateurs de l'output 2(R2/communication) ont été renseignées sur la base d'une base de données/matrice de suivi détaillée par centre, développée par l'équipe (voir en annexe).

2.4.1 Progrès des indicateurs

Indicateurs	Valeur de base	2013	2014	2015	2016	Evolution 2016/2015	Vobten ue finale	Vcible finale
NNR -Nombre de Nouveaux Raccordables, touchés par la communication	-	100	2 100	3 828	7 658	+ 3 830	-	20 000**
TNRTC -Le Taux des Nouveaux Raccordés, Touchés par la Communication	0%	1%	11%	19%	38%	+ 19 points	-	100%
TRAC -Taux de Réalisation des Actions de Communication.	0%	6%	21%	39%	56%	+ 17 points	-	100%

** cette valeur cible finale, arrêtée par la BLS, correspond à la moyenne des ménages, calculée par rapport à la population totale des centres APNA (sur base de 5 personnes par ménage).

2.4.2 État d'avancement des principales activités

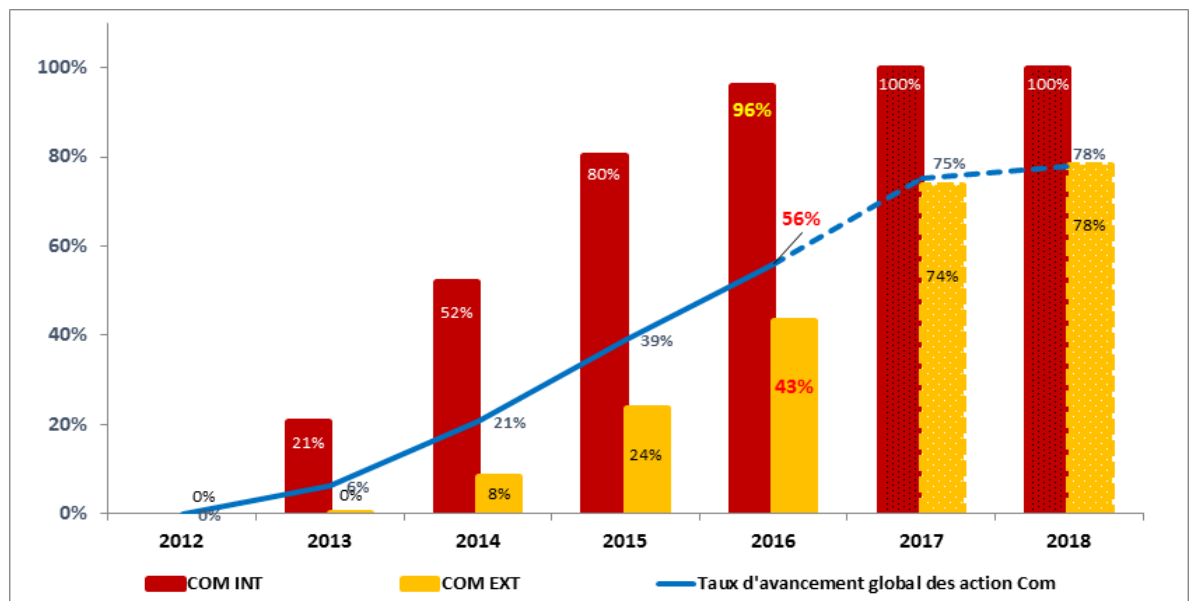
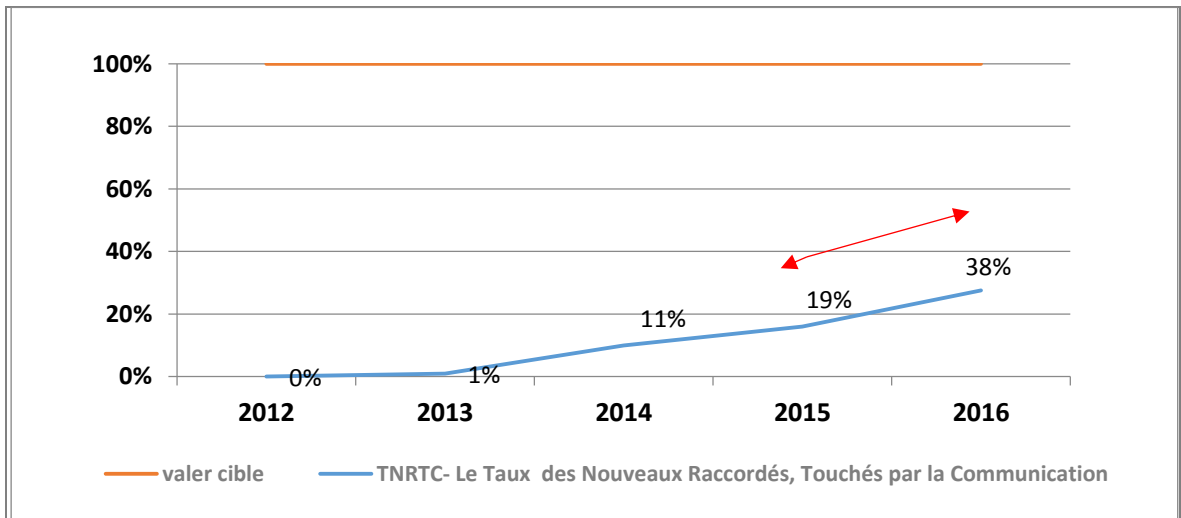
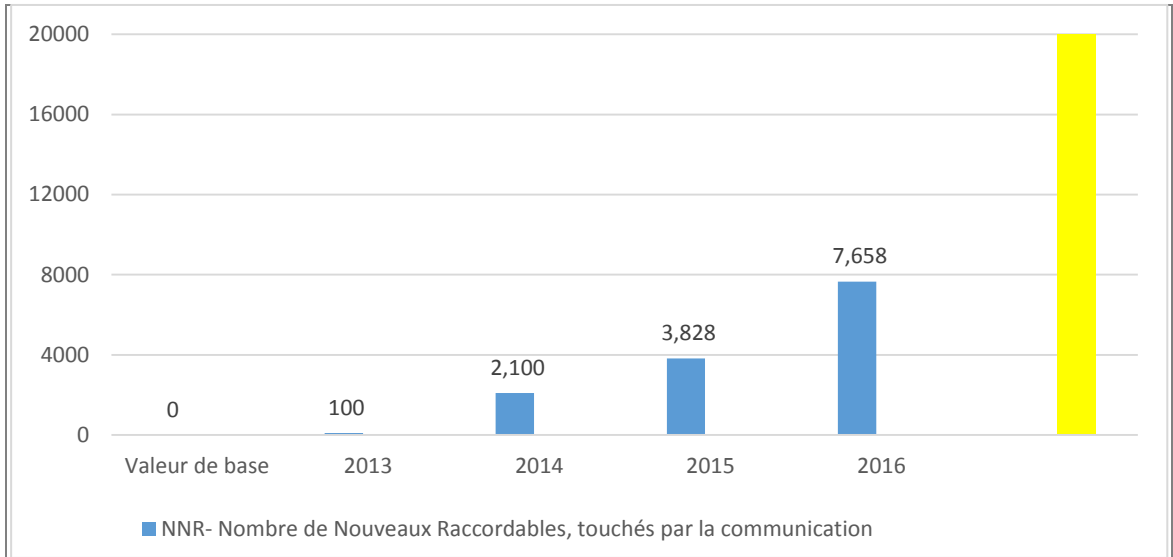
État d'avancement des <u>principales</u> activités ⁹	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Elaborer la stratégie de communication et la planification opérationnelle des activités			X	
Former les acteurs directs du programme de communication				X
Développer les supports de communication			X	
Organiser et suivre les programmes dans les centres		X		
Organiser la communication externe			X	

⁹ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

L'appui de l'Assistance Technique Communication couvre l'ensemble des 40 centres APNA : financement belge et cofinancement européen.

- Le taux de réalisation des actions prévues dans les Plans de Communication Locale (PCL) est de **56%**, ventilé en communication interne 96% et en communication externe 43%.
- Ce taux a connu une évolution de 43% passant de 35% en 2015 à 56% en 2016. Cette performance est due principalement à la progression des actions communication externe qui ont évolué de 79% (passant de 24% en 2015 à 43% en 2016).
- Pour les activités de communication qui ont été déployées jusqu'à maintenant, conformément à la démarche de la stratégie de communication, elles ont touché à des degrés différenciés tous les centres programmés dans l'APNA, proportionnellement à l'état d'avancement des travaux en cours de réalisation pour chaque centre. L'essentiel des actions de communication déployées ont été axées sur les élus et autorités locales, les cibles scolaires, jeunes, associations et femmes.
- Des actions de communication destinées à faire adhérer les nouveaux raccordés, qui représentent le cœur de la cible de la stratégie de Communication, ont été déployées dans les centres achevés et en phase finale des travaux. Le taux des nouveaux raccordés touchés par les actions de communication a atteint 38%, soit une augmentation de 100% par rapport l'année précédente.
- L'accompagnement en communication a permis par ailleurs d'améliorer l'acceptabilité sociale des projets (déblocage des oppositions et des contraintes liées à la réalisation des projets) et plus concrètement dans les centre suivants : Ras El ma, El Aioune, Erfoud, Temsia.
- Des actions de visibilité du programme ont été organisées au niveau régional, national et international notamment par la participation des équipes APNA dans le sillage de l'organisation de la COP 22 au Maroc, avec des retombées médiatiques notoires dans les médias belges et marocains (Voir annexe).
- ***Les graphiques ci-dessous synthétisent l'évolution des indicateurs NNR, TNRTC, TRAC :***

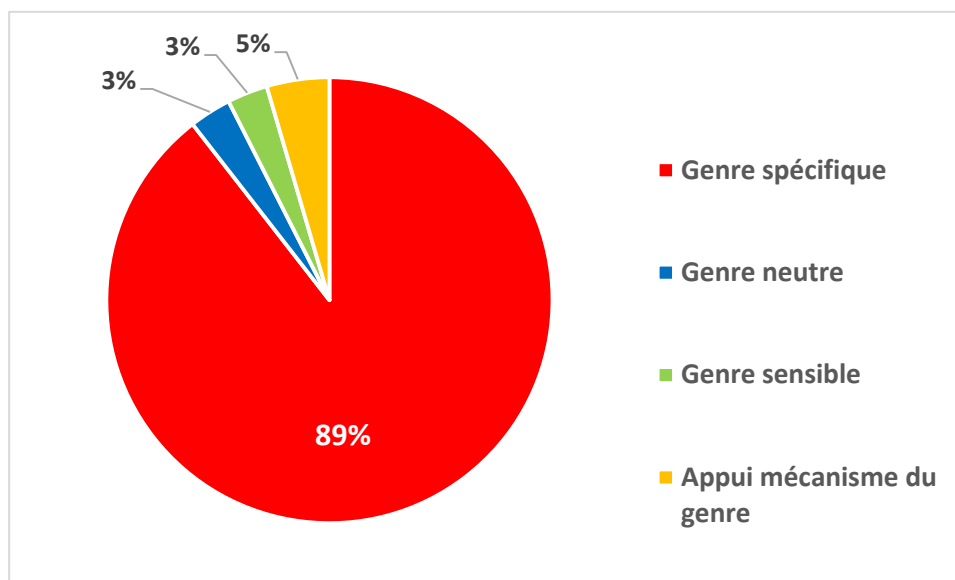


2.5 Thèmes transversaux

Il est important de rappeler que le projet intègre de manière intrinsèque les dimensions Genre et environnement.

2.5.1 Genre

- Le DTF a intégré la dimension genre comme axe transversal stratégique, cependant aucune expertise genre n'a été prévue au départ du projet pour apporter un appui stratégique et opérationnel à la mise en œuvre du projet, d'autant plus qu'il n'y a pas de ligne financière dans le budget du DTF dédié aux actions spécifiques ciblant les femmes/et ou les hommes sur les questions de l'égalité des genres.
- L'appui prévu par la CTT Genre de la CTB, acté lors du COPIL n°9 (mai 2015), avec une revue des supports de communication et des argumentaires d'animation et de sensibilisation sous le prisme du Genre et le renforcement des capacités des parties prenantes du projet sur ce volet, n'a pas été concrétisée en 2016 pour des raisons liées à la non validation par la direction du projet du plan de charge et du budget proposé.
Il est important de signaler que le contrat CTT genre a pris fin en décembre 2016 et qu'il est prévu de recourir à une expertise externe en communication pour réaliser cette activité, avec une mise à jour de la stratégie de communication, en 2017.
- Au terme de l'exercice 2016, le projet a réalisé **180** actions de communication externe dont **130 spécifiques aux cibles « gendérisées »** : Femmes, écoliers, jeunes, (soit 72% d'actions spécifiques).
- Ces actions de sensibilisation ont touché un total de **29600** personnes, dont **7941** femmes, écoliers **6332** et écolières **6802** et **717** jeunes hors cadre scolaire.
- Le taux d'audience « gendérisé » de ces actions spécifiques est de : **73,6 %**.
- **Ces actions de communication spécifiques** ont mobilisé près de 755.797,00 EURO du Budget APNA réservé à la Communication (soit 39%).
- L'outil « Gender Budget Scan » a été adopté et consiste à faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes.



Par résultat, l'insertion de la budgétisation affectée au genre se répartit comme suit (voir budget page suivante) :

Résultat 1 : portant sur la planification, la réalisation et le suivi des travaux d'infrastructures (A 01 02) : **Genre Spécifique**=*Intérêts stratégiques et rôle transformateur*, se traduit par la réalisation des infrastructures d'assainissement liquide bénéficiant au premier lieu aux femmes dans les foyers, qui subissent en particulier les fardeaux et les méfaits du non assainissement (charge de travail, hygiène et santé). Vu le pourcentage du budget que nécessite la réalisation des infrastructures, l'impact en terme de genre se retrouve par ricochet dans le graphique GBS.

Résultat 2 : portant sur les actions de sensibilisation vis-à-vis des populations bénéficiaires fait apparaître suivant les activités et sous-activités :

A 02.01 – stratégie-: **Appui au mécanisme du genre**= *besoins pratiques et rôle transformateur* se traduisant par l'appui au renforcement du rôle de la femme et dans les structures stratégiques et opérationnelles du Projet (équipes et structures de concertation locale).

A 02.02 et A 02.03 – formation & supports- : **Genre Spécifique**=*Intérêts stratégiques et rôle transformateur* se traduisant vers des actions de sensibilisation par les équipes animation du projet vers les groupes différenciés femmes, enfants et jeunes, ainsi que d'une façon générale vers les chefs de ménage hommes.

A 02.04 – organiser les campagnes- : **Genre sensible** -= Cette ligne dédiée aux salaires des équipes (animateurs/trices) porte sur *les besoins pratiques et le maintien des rôles* et se traduit par la parité hommes/femmes au sein de l'équipe d'animation.

A 02.05 – visibilité du programme européen- : **Appui mécanisme du genre** = *besoins pratiques et rôle transformateur* de la ligne visibilité des actions de communication du programme européen axé sur les résultats.

Enfin, les lignes Z.01, Z.02, Z.03 et Z.04 - Moyens Généraux- : **Genre Neutre** = portent sur les *besoins pratiques et le statut quo*; étant relatives aux frais de personnel, frais de fonctionnement et à l'audit & suivi-évaluation.

		Budget	Part %	Au 31 Décembre 2016		
				Total	Genre	
					Dépenses	% même ligne
A	L'assainissement liquide des centres ciblés par le programme belge est assuré de manière durable	21 673 950,00	94%	20 315 416		
A	01 Les centres de petite et moyenne taille ciblés par le programme belge sont dotés d'un réseau d'assainissement et de stations d'épuration capables de satisfaire tous leurs besoins d'assainissement liquide	19 738 000,00	86%	18 750 000		
A	01 01 Réaliser les études d'assainissement des centres	0,00				
A	01 02 Exécuter les travaux d'assainissement des centres	19 738 000,00		18 750 000	9 562 500	51%
A	01 03 Assurer le suivi des travaux d'assainissement des centres	0,00				
A	02 Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont convaincues de la valeur de l'assainissement liquide	1 935 950,00	8%	1 565 416	755 797	39%
A	02 01 Elaborer la stratégie de communication et la planification opérationnelle des activités	1 083 750,00	5%	921 786	389 317	42%
A	02 02 Former les acteurs directs du programme de communication	50 000,00	0%	17 045	5 137	30%
A	02 03 Développer les supports de communication	250 000,00	1%	50 411	36 296	72%
A	02 04 Organiser et suivre les campagnes dans les centres	502 200,00	2%	564 252	318 950	57%
A	02 05 Organiser la communication externe du programme européen	50 000,00	0%	11 923	6 097	51%
X	Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	0,00	0%	-		
X	01 Réserve budgétaire	0,00		-		
Z	Moyens généraux	1 326 050,00	6%	638 432		
Z	01 Frais de personnel	162 800,00		101 179		
Z	02 Investissements	88 000,00		87 881		
Z	03 Frais de fonctionnement	742 252,00		298 940		
Z	04 Audit et Suivi et Evaluation	332 998,00		150 432		
Total		23 000 000,00		2 205 497		

2.5.2 Environnement

- ✓ Le projet a continué d'organiser des actions de sensibilisation et d'information au profit des acteurs locaux (visite des STEP), pour démontrer la valeur ajoutée apportées par les projets d'assainissement liquide en termes de développement durable :
 - La protection des SIBE (site d'intérêt biologique et écologique) en poussant le traitement au niveau tertiaire ;
 - La mobilisation d'une ressource hydrique supplémentaire non conventionnelle ;
 - La valorisation des boues issues du processus d'épuration des eaux usées.

- ✓ Le projet a participé fortement à des événements locaux (journées thématiques et séminaires), régionaux (pré-cop 22) aussi bien internationaux (COP22) ;

2.6 Gestion des risques

	Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
	Description du Risque ou du Problème	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
OG	Pérennisation de la démarche et son intégration complète dans les process de travail du partenaire post-APna.	Mise en œuvre	OPS	Low	Low	Medium Risk	Mobiliser le partenaire pour prendre les mesures organisationnelles et budgétaires pour la pérennisation des process aujourd'hui adoptés au terme des trois années de collaboration.	DCC/DAE/APNA	Q4 2017	Programmation de réunions de coordination mensuelle (DCC/DAE) et Renforcement de la coordination avec les cellules communication (suivi rapproché de la planification et de la mise en œuvre des activités)	En cours
OG	Incapacité financière des bénéficiaires du projet à se raccorder aux réseaux d'assainissement	Mise en œuvre	OPS	Low	Medium	Low Risk	Informers les concernés sur les modalités et les facilités de paiement accordées	APNA	Q4 2017	Actions de communication couvrant tous les centres suivant le degré d'avancement du projet	En cours
							Application de la réglementation en vigueur	DRI/Communes/Autorités locales	Q4 2017	non encore entamé	En cours
OG	Implication continue des acteurs institutionnels du PNA	Mise en œuvre	OPS	Low	Medium	Low Risk	Démultiplier et intensifier les rencontres et les échanges avec les partenaires et diffusion d'information; Assurer une fréquence régulière dans la tenue du COPIL	DCC/CTB/APNA	Q4 2017	Diffusion de six Newsletters, validation intra-ONEE du guide stratégie communication, réalisation d'ateliers d'harmonisation, participation au groupe thématique EAU, participation aux événements de visibilité	En cours
							Tenue du 10 ^{ème} COPIL, Programmation du 5 ^{ème} CTS et du 11 ^{ème} COPIL				
OS1	Recours des bénéficiaires aux raccordements illicites aux réseaux d'assainissement	Mise en œuvre	OPS	High	High	Very High Risk	Accorder une attention particulière à la mise en service à temps du projet (agencer les lots Réseau, SP, STEP),	DAE/DRI/ATMO	Q4 2017	non encore entamée (recommandation formulée par MTR)	Nouveau
							Sensibilisation sur les volets juridiques et obligations auprès des bénéficiaires, élus et aussi auprès des entreprises	APNA/DCC/DRI	Q4 2017	en cours de programmation	Nouveau
							Doter les centres de moyens nécessaires pour le bon fonctionnement du service d'assainissement après l'achèvement des travaux (techniciens, matériel d'exploitation, etc.)	DPA/DRH/DRI	Q4 2017	Procédure déjà entamée dans certains centres	En cours
OS1	Retard ou blocage des actions de communication dû à la cadence de réalisation des travaux.	Suivi du projet	OPS	Low	High	Medium Risk	Implication du CTS pour gérer la relance des AO dans les meilleurs délais ; (9 nouveaux centres vont bénéficier de l'appui APNA)	DFI/DAE/DAM/DCC/DRI/CTB	Q4/2017	Création de comité de jugement au sein des Dri	En cours
OS1	Décalage entre l'achèvement des travaux et la mise en exploitation du projet	Suivi du projet	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Mise à disposition des moyens humains et matériels par l'ONEE pour assurer le bon lancement de la mise exploitation	DPA/DAE/DRI/APNA	Q4/2017	Introduction d'actions de communication intermédiaires pour maintenir l'adhésion de la population	En cours
						Suivi de la mise en œuvre des solutions proposées par l'ONEE BO : Problème des Compteurs collectifs, passage au paiement mensuel de la facture,...					
							Introduire des actions de communication intermédiaires pour maintenir l'adhésion de la population				
OS2	Difficulté d'établissement et d'actualisation des listes nominatives des nouveaux raccordés au niveau de chaque centre	Suivi du projet	DEV	High	High	Very High Risk	Responsabilisation de la DRI vis-à-vis des chefs de centre et des Communes, - Systématiser l'établissement des PV de passation du patrimoine entre la Commune et l'ONEE et suivi rigoureux AT/COM pour récupération des listes	DCC/DAE/DCM/DPA/DRI	Q4/2017	Procédure déjà entamée dans certains centres	En cours
							Impliquer systématiquement la DCM dans la récupération des listes	DCC/COPIL/DRI/DCM	Q4/2016	Non encore entamé	Nouveau
OS2	Absence d'une approche harmonisée pour l'animation de la cible des nouveaux raccordés	Mise en œuvre	DEV	Low	High	Medium Risk	Organiser un atelier d'harmonisation et de réflexion sur le processus et argumentaires dédiés à cette cible	APNA	Q1 2017	Programmation fin février de l'Atelier	Nouveau
OG	La non disponibilité de l'approvisionnement en eau potable dans certains quartiers couverts par le réseau d'assainissement	Mise en œuvre	OPS	Low	High	Medium Risk	Fluidifier la coordination entre les services concernés pour lancer les études d'extension AEP	APNA/DR	Q4/2017	initiation d'actions de coordination pour les centres déjà identifiés et traitement au fur et à mesure des actions de com	Nouveau
OG	Difficultés rencontrées dans l'acquisition des parcelles foncières pour les ouvrages d'assainissement (SP, STEP): Procédure d'expropriation longue.	Mise en œuvre	OPS	Medium	High	High Risk	Fluidifier la coordination entre les parties prenantes (communes, DR, propriétaires et riverains);	APNA/DR/DAE	Q4/2017	déjà entamé	En cours
							Etablir un plan d'action sur le suivi de l'acquisition des terrains avec le point focal foncier (DAE)	APNA/DAE/DR	Q4/2017	en cours de programmation avec DAE	Nouveau

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

- Un seul comité de pilotage (COFIL 10) a été tenu le 24 octobre 2016, (Voir annexe).
- Les partenaires du projet (COFIL) ont pris position d'intégrer les recommandations de la MTR.

Recommandations retenues	Traitement	Actions de Suivi	Délais
R2 : Finalisation du document stratégique et les guides pratiques pour l'intervention de communication dans le cadre d'un projet d'assainissement et de tous les documents, guides et supports afférents	- Recours à une expertise externe en communication afin de finaliser la stratégie et les guides de communication y afférents	- Marché de consultation externe en cours de lancement - Réalisation de la Mission d'expertise externe - Remise et validation des livrables	- Q1.2017 - Q2.2017 - Q3.2017
R2 : Réalisation d'une analyse des besoins et un plan de renforcement de capacités pour les personnes de l'ONEE concernées par le PNA et développer les techniques et les modules de formation	- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation annuel des acteurs prioritaires de l'APNA	- Elaboration concertée en interne d'un plan de formation annuel - Mise en œuvre du plan de formation	- Q1.2017 - Q2.2017 / Q1.2018
R2: Finalisation des supports de communication plus innovants et mieux adaptés aux cibles.	- Elaboration en interne avec appui de l'expertise externe en communication et de l'AJ	- Revue et amélioration des supports existants - Proposition et conception de nouveaux supports	- Q1/Q2.2017 - Q2/Q3.2017
R2 : Développement et mise en place de la stratégie pour la communication externe du programme européen.	- Elaboration en interne avec appui de l'expertise externe en communication et de l'AJ	- Amélioration de la visibilité externe du Projet - Démarche de capitalisation des résultats	- Q1/Q4.2017 - Q1/Q4.2017
R1: Accélérer le processus de passations de marchés	- A réaliser par DAE / AT.MO / DRi	- Suivi par CTS et COFIL	- Q1/Q4.2017
R1: Mieux Communiquer avec les entreprises de travaux	- A réaliser par DAE / AT.MO / DRi	- Suivi par Comités locaux et missions de terrains	- Q1.2017/ Q1.2018

3.2 Recommandations

Suite à une analyse de l'état d'avancement du projet en général et de échéances futures en tenant compte des priorités, le projet se focalisera sur les chantiers suivants :

Recommandations	Acteur	Date limite
Nécessité de prendre position sur la poursuite des actions de communication dans les centres au-delà de 2017 : Bouclage de la démarche de communication dans l'ensemble des centres jusqu'à la phase d'exploitation, démarche appropriée pour les 6 nouveaux centres additionnels	ONEE/CTB/AFD	Q1-Q2
Accord sur les modalités opérationnelles de poursuite des actions de Com au-delà de 2017 : Echange de lettres, Changement budgétaire, Prolongations des contrats des équipes, etc..	ONEE/CTB/AFD	Q3-Q4
Diligenter la mise en place du centre de coûts par l'ONEE permettant de faciliter le recouvrement des coûts de raccordement et de la PPE dans les délais requis	ONEE	Q3 – Q4
Nécessité d'activer la planification à temps des lots restants (Réseau, SP, STEP et lignes électriques) ainsi que le matériel d'exploitation	DAE	Q2 – Q3
Formation des acteurs	Equipe APNA/DCC/DIF	Q1
Amélioration des supports	Equipe APNA/DCC	Q1-Q2
Finalisation des guides d'animation	Equipe APNA/DCC	Q1-Q2
Formaliser le processus de capitalisation	Equipe APNA/DCC	Q1-Q4
Renforcer et améliorer la visibilité du programme	Equipe APNA/DCC	Q3-Q4
Renforcer les mesures pour faciliter l'opérationnalisation des activités des équipes sur le terrain et l'appropriation de la démarche par l'ONEE	Equipe APNA/DCC	Q1-Q4

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
<p>1. Il est important dès le démarrage du projet de prévoir des indicateurs qualitatifs qui puissent renseigner au fur et à mesure de la déclinaison des plans de communication locaux jusqu'à la phase d'exploitation du projet d'assainissement liquide, sur le degré d'assimilation des valeurs de l'assainissement et l'évolution des comportements des bénéficiaires (un à deux comportements à préciser dans la situation de référence).</p>	<p>Intervention/Direction du Projet</p>
<p>2. Par souci d'éviter la déperdition de l'énergie des équipes traduite concrètement par la mobilisation de ressources humaines et financières, il est important de quantifier le nombre d'actions de communication interne dédiées à la coordination avec les acteurs locaux pour la préparation des actions de communication externe (qui sont seules prises comme base de calcul du taux de réalisation des PCL).</p>	<p>Intervention/Direction du Projet</p>
<p>3. La capitalisation joue le rôle à la fois de conservation de la mémoire du projet mais également, c'est un processus qui permet de mettre en valeur les acquis et les bonnes leçons retenues par les équipes du projet. dans ce sens il faudrait renforcer l'usage des fiches de capture, simples et pratiques, et qui se traduisent par les outils et méthodes utilisées par les équipes sous formes de guides (guide méthodologique pour l'animation des nouveaux raccordés), notes de cadrage et toute sorte de documents exploitable.</p>	<p>Intervention/Direction de projet</p>
<p>4. Pour l'aspect mico-management du projet, Il est à rappeler qu'un grand travail de suivi budgétaire a été effectué par l'équipe, en établissant un système de suivi régulier (mensuel) traduit par l'alimentation d'un tableau de suivi des dépenses. Ce travail étant accompli, il ne reste qu'à le fusionner avec le tableau de suivi des réalisations (BDD consolidée) pour constituer une seule matrice exploitable (tri et filtre) et qui permette de produire aussi bien des données globales, spécifiques et scindées en genre.</p>	<p>Intervention</p>
<p>5. Pour ce qui est de la cible « entreprise », il s'agit pour l'équipe APNA (CTB/ONEE) de sensibiliser les responsables et salariés de l'entreprise sur la nécessité de l'opérationnalisation du PGES tant en phase travaux que d'exploitation.</p>	<p>Intervention/DAE/DRi</p>

<p>6. A ce stade du projet, par souci de pragmatisme et de réactivité, il est souhaitable de produire un dépliant commercial intégrant les modalités de paiements (pièces à fournir, montant de la facturation et point de contact et d'information). Ainsi qu'une grande banderole incitatrice à l'opération de raccordement fixée à l'entrée du centre de l'ONEE.</p>	<p>Intervention/Direction du projet</p>
<p>7. L'opération de l'élaboration des listes via le prisme d'une typologie de clients doit être lancée au niveau des centres achevés ou en cours d'achèvement.</p>	<p>Intervention/ DRi</p>
<p>8. La formation des chefs de centres et leurs équipes doit être une priorité pour le projet afin d'épauler les initiatives de formation locales (formations par homologues et renforcement des capacités au niveau régional et local)</p>	<p>Intervention/Direction du projet</p>
<p>9. L'implication du service exploitation et commercial est devenue une nécessité systématique au niveau régional.</p>	<p>Direction du projet/DCM/DRi</p>
<p>10. L'amorçage du processus d'accompagnement en communication doit être lancé dès à présent (en phase étude) au niveau des centres dont le lancement des travaux se profile à l'horizon mi 2017.</p>	<p>Intervention/Direction du projet/DAE/DRi</p>
<p>11. Il serait indispensable, au niveau de chaque centre en phase d'achèvement des travaux, que la procédure d'acquisition du matériel d'exploitation et la mise à disposition des moyens nécessaires, soit lancée aussitôt pour pallier la durée de latence d'intervention de l'opérateur et faciliter le processus d'accompagnement social.</p>	<p>Direction du projet/DCM/DPA</p>

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.			
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.			
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.			

2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?	
	A Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
X	B La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?	
	A Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
		X			
4.1 Durabilité financière/économique ?					
X	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
X	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision			Action			Suivi		
	Décision	Periode d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Situation financière R1: Transfert des marchés d'exploitation de la STEP de TLAT LAKHSAS, ligne électrique de TLAT LAKHSAS et Ligne électrique de TAGHAZOUT vers le co-financement Européen	oct-16	COFIL 10	DFI/DAE/AFD/CTB	A défaut de la présence de l'AFD lors du COFIL, un échange par E-mail a été préconisé en amont d'une réunion ad hoc entre ONEE, AFD et CTB	DFI/DAE	déc-17	Etude de la question lors du CTS N°5, prévu le 20 janvier 2017	en cours
2	Réduction budgétaire du PIC 2010 -2013	sept-16	ComPar 2016	DFI/DCC/DAE/AFD/CTB	Reserves des membres du COFIL sur une éventuelle coupe budgétaire de l'APNA, vu les résultats positifs du projet.	DFI/DAE/DCC/CTB	Q1/2017	Attente de la suite réservée par la DGD (Coopération Belge) à la requête de l'ONEE	en cours
3	Désignation de l'équipe de gestion du Projet au niveau central	sept-15	DTF, MTR, BSP	DCC/CTB	Désignation d'un ATN en intérim (après arrêt du contrat de l'ancienne cheffe de projet) en attendant la nomination officielle du responsable et co responsable	DCC/CTB	nov-16	Mlle Zaineb Bouharda, chef de service sensibilisation à la DCC a été désignée Responsable Nationale du Projet, et M. Jamal Ouchker (ATN) en tant que Co responsable	réalisé
4	Proposition de réaffectations entre lignes budgétaires du Budget en Régie(R2)	Q1-2016	Rapport Opérationnel (MonOp)	APNA/DCC	Réexamen des affectations sous utilisées pour compenser les lignes sous alimentées	APNA/DCC	déc-16	proposition budgétaire élaborée et validée en concertation avec DCC, en attendant approbation finale par COFIL 11	en cours
5	Proposition de créer une antenne de proximité à Errachidia et redéploiement des équipes	Q1-2016	Rapport Opérationnel (MonOp)	APNA/DCC/DAE/DFI	Discuter et clarifier les scénarios de faisabilité et de l'impact financier sur le projet	CTB/ONEE	déc-16	scénarios de faisabilité examinés et décision à étudier lors du CTS 5	en cours
6	Prise de position des membres de COFIL sur les recommandations de la MTR	Q1-2016	MTR	APNA/DCC/DAE/DFI	Recommandations MTR entérinées et adoptées comme base d'une expertise externe en communication pour finalisation de la stratégie et des manuels de communication et d'animation	CTB/ONEE	Q1/2017	TdRs en cours d'élaboration et lancement	en cours

4.3 Cadre logique mis à jour

Objectif global			Risque
Les ressources en eau sont gérées de manière plus intégrée et durable, avec un impact positif sur l'environnement et les conditions de vie des populations			Risque d'utilisation des eaux épurées malgré qu'elles soient impropres à l'usage
Objectif spécifique	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
L'assainissement liquide des centres ciblés est assuré de manière durable, soutenue par les populations, sensibles aux valeurs de l'assainissement liquide	TR - Taux de Raccordement à L'assainissement liquide	Rapports semestriels de l'AT/MO Rapport de clôture du programme	La population a la capacité et la volonté de se raccorder La communication a touché la majorité des nouveaux ménages raccordables
	TPPE- Taux de recouvrement de la PPE	Listing des nouveaux raccordés	
	TRE - Taux de Rendement Epuratoire	DCE / Laboratoire	
Résultats	Indicateurs de résultats	Sources de vérification	Risques et hypothèses
R1. L'assainissement liquide des centres concernés par le programme belge est assuré	TRR - Taux des Raccordements Réalisés par le Programme	Rapport Semestriel d'avancement AT-MO	La gestion et la maintenance des Infrastructures sont assurées par l'ONEE-BO
	CMS - Capacité Nominale en EH des STEP Mises en Service	PV de réceptions DR/DAE	
R2 Les populations des centres ciblés par les programmes belge et européen sont sensibilisées à l'importance de l'assainissement liquide et au respect de l'environnement	NRR - Nombre de Nouveaux Raccordés, touchés par la communication	Rapports AT/COM	La mobilisation de l'ONEE-BO autour de la communication est maintenue (Niveau central/régional)
	TNRTC - Le Taux des Nouveaux Raccordés, Touchés par la Communication	Rapports AT/COM	
	TRAC - Taux de Réalisation des Actions de Communication	Rapports AT/COM	

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Oui, renseignement des valeurs intermédiaires pour l'oucome, output1 et output 2
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Février 2016
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	03/2016
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q4/2018 (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	Pas de missions BSP en 2016

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1104111

Project Title : **Programme Maroc-belge d'assainissement liquide**
 Budget Version : **C01**
 Currency : **EUR**
 YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**
 Year to month : 31/12/2016

Status	Fin Mode	Amount	2015	2016				Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				Q1	Q2	Q3	Q4				
A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		21.673.950,00	12.974.173,09	120.637,13	70.453,02	78.154,65	7.071.998,11	7.341.242,92	20.315.416,0	1.358.533,99	94%
01 Les centres de petite et		19.738.000,00	11.750.000,00				7.000.000,00	7.000.000,00	18.750.000,0	988.000,00	95%
01 Réaliser les études	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Exécuter les travaux	COGEST	19.738.000,00	11.750.000,00				7.000.000,00	7.000.000,00	18.750.000,0	988.000,00	95%
03 Assurer le suivi des travaux	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Les populations des centres		1.935.950,00	1.224.173,09	120.637,13	70.453,02	78.154,65	71.998,11	341.242,92	1.565.416,01	370.533,99	81%
01 Elaborer la stratégie de	REGIE	1.083.750,00	759.139,03	58.761,70	31.683,25	38.535,89	33.666,07	162.646,91	921.785,94	161.964,06	85%
02 Former les acteurs directs	REGIE	50.000,00	16.515,75	529,07				529,07	17.044,82	32.955,18	34%
03 Développer les supports de	REGIE	250.000,00	49.636,99	607,84			165,79	773,62	50.410,61	199.589,39	20%
04 Organiser et suivre les	REGIE	502.200,00	389.407,47	60.738,53	36.526,30	39.412,95	38.166,25	174.844,03	564.251,50	-62.051,50	112%
05 Organiser la communication	REGIE	50.000,00	9.473,05		2.240,47	205,02		2.445,29	11.923,14	38.076,86	24%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX)		0,00	0,00						0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire		0,00	0,00						0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Réserve budgétaire REGIE	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
Z MOYENS GÉNÉRAUX		1.326.050,00	448.163,90	96.426,83	21.392,37	19.174,15	53.287,66	190.281,01	638.444,92	687.605,08	48%
01 Frais de personnel		162.800,00	70.011,53	8.902,67	6.494,85	6.924,25	8.845,44	31.167,22	101.178,75	61.621,25	62%
01 Responsable administratif	REGIE	162.800,00	70.011,53	8.902,67	6.494,85	6.924,25	8.845,44	31.167,22	101.178,75	61.621,25	62%
02 Investissements		88.000,00	86.347,79	1.130,19		402,90		1.533,09	87.880,88	119,12	100%
01 Véhicules	REGIE	60.000,00	62.454,33						62.454,33	-2.454,33	104%
02 Equipement bureau y	REGIE	28.000,00	23.893,46	1.130,19		402,90		1.533,09	25.426,55	2.573,45	91%
03 Frais de fonctionnement		742.252,00	238.159,15	22.117,10	12.838,69	11.738,53	14.086,35	60.780,68	298.939,83	443.312,17	40%
01 Loyer du bureau	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02 Services et frais de	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
03 Frais de fonctionnement	REGIE	96.000,00	25.564,11	3.722,23	1.857,22	3.573,86	2.895,98	12.049,28	37.613,39	58.386,61	39%
04 frais fournitures des 4	REGIE	100.000,00	68.793,22	4.328,99	3.582,95	2.683,12	2.258,47	12.853,53	81.646,75	18.353,25	82%
05 Missions	REGIE	546.252,00	143.801,82	14.065,89	7.398,51	5.481,56	8.931,91	35.677,87	179.679,69	366.572,31	33%
04 Audit et Suivi et Evaluation		332.998,00	53.632,05	64.276,86	2.058,83	108,47	30.355,86	96.800,02	150.432,08	182.565,92	45%
01 baseline, suivi-évaluation,	REGIE	175.000,00	41.142,25	02.709,58				02.709,58	103.911,83	71.088,17	59%
02 Audit financier, evaluation	REGIE	115.000,00	2.683,72	640,87		8,47	30.355,86	31.005,21	33.687,93	81.312,07	29%
03 Backstopping technique	REGIE	30.000,00	8.021,09		1.844,17	100,00		1.544,17	9.965,26	20.034,74	33%
04 Backstopping RR	REGIE	12.998,00	1.785,99	866,41	214,66			1.061,07	2.867,06	10.130,94	22%
99 Conversion rate adjustment		0,00	-3,36						13,38	-13,38	7%
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	-3,36						13,38	-13,38	7%
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
	REGIE	3.262.000,00	1.672.336,99	217.063,96	91.845,39	97.328,81	125.285,77	531.523,93	2.203.860,93	1.058.139,07	68,00
	COGEST	19.738.000,00	11.750.000,00					7.000.000,00	7.000.000,00	?	95,00
	TOTAL	23.000.000,00	13.422.336,99	217.063,96	91.845,39	97.328,81	7.125.285,77	7.531.523,93	?	2.046.139,07	91,00



4.6 Ressources en termes de communication

Un kit complet destiné à la communication de proximité a été mis en place dès le début du projet. Ce kit comprend deux dépliants (un en arabe, l'autre en français), des posters sur le cycle de l'eau et sur l'assainissement, des sacs estampillés APNA, ainsi que des chemises cartonnées pour abriter les documents. Ces deux derniers outils sont aussi destinés à la communication externe de l'APNA. Il existe aussi des banderoles neutres et des Roll up CTB / APNA qui accompagnent les équipes dans leurs déplacements. Pour les scolaires, une bande dessinée a été développée. Tous ces supports seront évalués cette année et la possibilité de les « updater » sera analysée.

Par ailleurs, à destination des équipes d'animation ainsi que des équipes de l'ONEE, des guides d'animation devraient voir le jour. Ceux-ci seront établis en fonction des publics-cible : guide 1 sur comment aborder les enfants, guide 2 sur comment aborder un public féminin, guide 3 sur comment aborder la cible des nouveaux raccordés. Cette typologie est à l'état de proposition et pourrait évoluer en fonction des échanges et des ateliers de capitalisation.

Pour sa communication externe, l'APNA bénéficie d'une newsletter trimestrielle qui, à ce jour, compte 320 inscrits (responsables de programmes de développement, bailleurs, spécialistes du secteur de l'eau, influenceurs, etc.) Celle-ci a été envoyée à 3 reprises en 2016.

Durant toute l'année 2016, l'APNA s'est aussi essayée de manière très ambitieuse à la vidéo. Les équipes d'animation ont réalisés de nombreux reportages lors de leurs missions de proximité. Toutes ces archives se trouvent stockées sur une chaîne Youtube qui a été créée, dans un premier temps à usage public. Mais, cet usage ne pouvant s'intégrer dans une stratégie plus large de présence en ligne, il a été décidé de rendre les vidéos privées. L'expérience a néanmoins été très porteuse pour les équipes (et elle fera partie de la réflexion de capitalisation), et toute la matière accumulée servira à la création d'un film de restitution dans le courant 2017.